Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 56 (1976)
Heft: 1

Rubrik: Flash sur l'économie Suisse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Flash sur l'économie Suisse

L'une des grandes voies ferroviaires reliant la France à l'Italie par les Alpes suisses est promise à une amélioration du trafic : il s'agit de la **ligne du Lôtschberg** dont le doublement est prévu. Cette compagnie ferroviaire qui ne fait pas partie des Chemins de fer fédéraux exploite sur 245 kilomètres la liaison directe entre Berne et Brigue et rattache par conséquent Belfort et Pontarlier au Simplon et à l'Italie. Il y a quelques années, la SNCF a revendu les actions qu'elle détenait dans cette société depuis sa fondation. Mais elle n'en conserve pas moins un grand intérêt pour cette ligne qui assume le transport par la voie la plus directe entre le Nord-Est de la France et les grands centres industriels de Milan et de Turin. — Jusqu'ici, cette ligne est à une seule voie par endroits. Comme elle traverse une région particulièrement accidentée,montant d'ailleurs plus haut que le chemin de fer du Saint-Gothard, on avait reculé jusqu'à présent à compléter son tracé par une deuxième voie sur toute la longueur. Les autorités viennent de s'y résoudre. Le Conseil fédéral prévoit un crédit de 620 millions de francs sur 40 ans, la compagnie BLS (Berne-Lötschberg-Simplon) autofinancera à raison de 100 millions, et le canton de Berne fournira une contribution de 33 millions. Les travaux porteront pour les trois quarts sur le génie civil et les superstructures, pour un quart sur les installations électriques. Leur durée sera de quelque dix ans.

Alors qu'en France des mesures gouvernementales ont été prises en février en faveur de l'**industrie horlogère** et notamment de la montre électronique, les industriels suisses de la montre s'adaptent à leur manière aux conditions nouvelles de la compétition sur des marchés en forte régression. Selon M. René Retornaz, directeur de la Fédération horlogère, les exigences de l'électronique en horlogerie sont : une dimension suffisante des entreprises, un pouvoir de décision permettant de prendre des options fondamentales en matière de technologie, de production et de distribution, une coresponsabilité dans la définition de ces objectifs. « En présence de telles exigences », a dit M. Retornaz, « l'on s'aperçoit qu'une politique cohérente du produit électronique ne peut se satisfaire du type d'organisation industrielle caractérisant le secteur de la montre mécanique avec ses distinctions entre manufactures, fournisseurs (fabricants de pièces constitutives) et clients (établisseurs). Il paraît hautement souhaitable d'organiser une large coopération entre partenaires susmentionnés et les entreprises tierces, productrices de biens d'équipement, de composants électroniques et de fournisseurs d'habillement ». Dans cet esprit Ébauches SA a décidé de se doter d'une unité de production de circuits intégrés. D'autre part, des entreprises de produits terminés, dont SGT, Ogival, Camy et Zodiac, ont annoncé la constitution d'une société de financement et de services, « Horelec », qui ouvre la voie à un assemblage des modules sur un plan collectif.

La vente de voitures automobiles en Suisse accuse une nette régression en 1975. En effet, avec 189 945 unités mises en circulation, le recul par rapport à 1974 s'inscrit à 6,1 % et à 26,6 % par rapport à l'année record 1972. Selon les premières indications, la régression est nettement plus forte dans le secteur des voitures françaises que dans celui des voitures allemandes. Ce phénomène tend à indiquer que les constructeurs français n'ont pas tiré tous les avantages d'une situation monétaire qui leur était favorable.

Selon les données de la comptabilité nationale suisse, dont la publication — arrêtée durant trois ans — vient de reprendre, la consommation des ménages privés et des organisations sans but lucratif a progressé de 83 % entre 1968 et 1974, passant de 45,1 milliards de francs (suisses) à 82,53 milliards. Parallèlement **l'épargne progresse** beaucoup plus fortement, de 159 %, en passant de 3,57 à 9,25 milliards. Ainsi, la part de l'épargne dans le revenu disponible (soit après déduction des impôts directs et des cotisations aux assurances sociales) a passé de 7,3 % en 1968 à 10,1 % en 1974. La récession a rendu plus sensible le besoin de posséder une réserve de sécurité et l'épargne bancaire jouit par conséquent d'un regain d'attrait auprès des ménages. Pour les 72 banques comprises dans la statistique de l'institut d'émission, le total des sommes placées sur comptes ou livrets d'épargne s'élevait à plus de 90 milliards fin 1975 contre 80 milliards un an auparavant.